LE CERTIPHYTO

Matinée d'informations sur le certiphyto organisée par la Délégation Grande Couronne du CNFPT

A Montigny le Bretonneux (78)

Le mercredi 5 Février 2014

Mairie de VERSAILLES - Monsieur Thierry PETIT

Présentation de la Direction des Espaces Verts

Le zéro-phyto à Versailles

Le Zéro-Phyto à Versailles



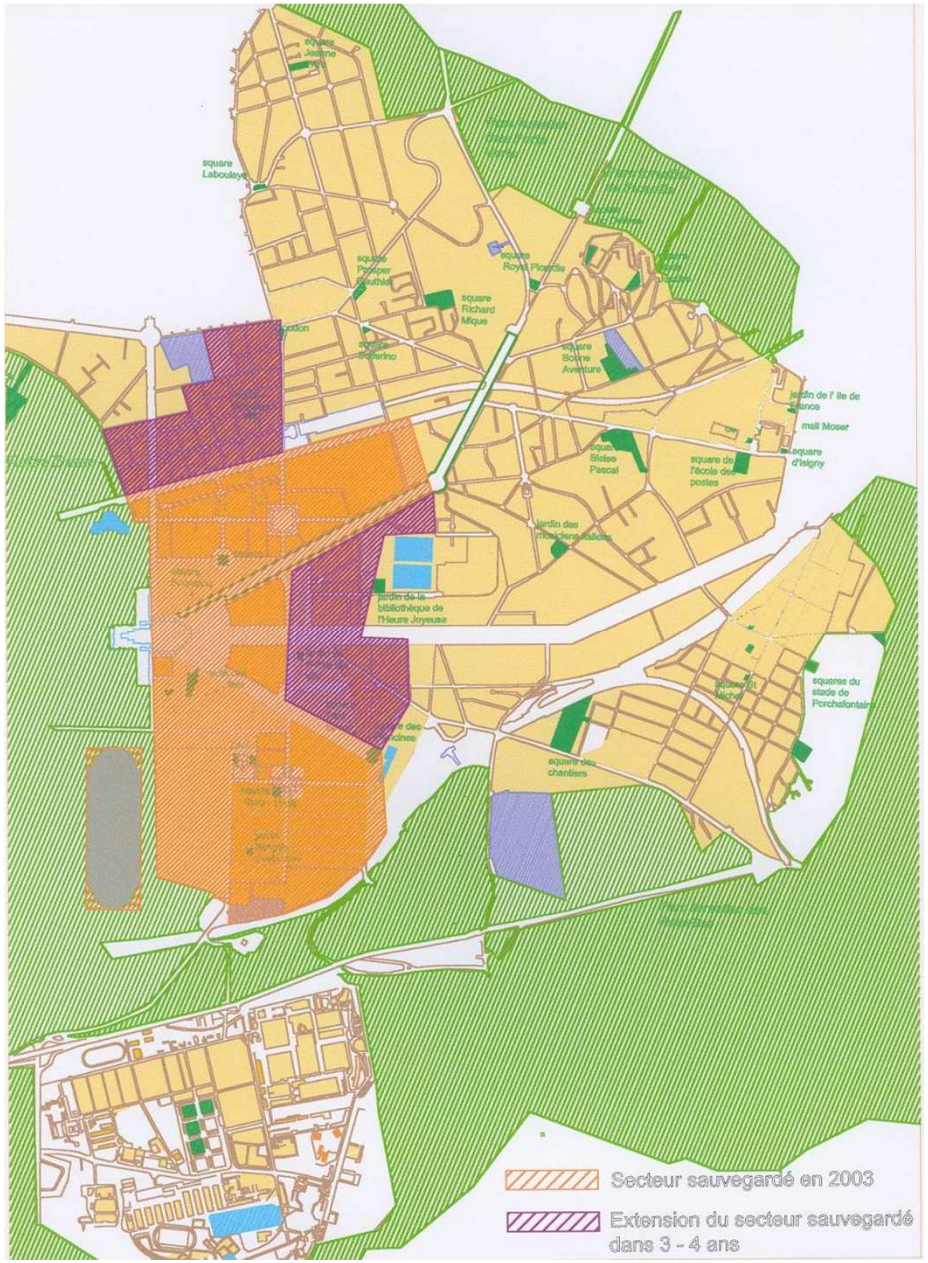
Présentation

de la ville de Versailles

88 470 Habitants

Une superficie de 2 730 ha

- 830 ha de Domaine National (château et parc)
- 350 ha de Forêts Domaniales de Versailles et de Fausses Reposes
- 460 ha de terrains affectés à la Défense Nationale (Satory)
- 840 ha de zones urbaines POS
- 250 ha de secteurs sauvegardés



Présentation de la
Direction des Espaces Verts



- **Une équipe de 80 personnes dont 17 dans les cimetières.**

- **Un Budget en 2012 en EV : 3,5% du Budget de la ville.**

1 - En Espaces Verts :

- fonctionnement de 852 000 €
- investissement de 460 000 €

2 - Dans les cimetières :

- fonctionnement de 71 000 €
- investissement de 78 000 €

Composition des E.V publics : 86 ha

- 13 ha : jardins, squares dont 1 ha de massifs fleuris
- 34 ha : pelouses
- 20,5 ha : parcs forestiers
- 18,5 ha de cimetières
- Pas de suspensions aériennes



Le projet “ Zéro Phyto ” à Versailles

Les objectifs du projet “Zéro Phyto”:

- **Protéger la santé des agents et des riverains.**
- **Protéger l’environnement**
- **Limiter au maximum la pollution des nappes phréatiques affleurantes**



Versailles est une ville pionnière en matière de zéro-phyto.

Les réticences des jardiniers :

- 30 ans qu'ils passent des pdts phyto

- changer les habitudes

- se remettre à exercer le métier de jardinier et à observer la nature

- un travail plus difficile physiquement

- Apprendre de nouvelles techniques



Les réticences des agents de la propreté urbaine :

- Une tache nouvelle éloignée du métier et une notion de développement durable loin des préoccupations quotidiennes.

- une activité plus physique

- moins efficace

- très subjective

- des réticences qui conduisent dans certains cas à des arrêts maladies



Comment combattre les réticences:

- Communiquer/sensibiliser/former

- Mettre en place des moyens alternatifs efficaces (organisation + matériel)

- définir un niveau d'acceptation clair



Arrêt progressif de l'utilisation de produits chimiques :

- 2002 : Arrêt des traitements insecticides et fongicides sur massifs fleuris et arbustifs.
- 2003 : Arrêt de l'apport d'engrais minéral.
- 2005 : Arrêt des désherbants dans les Parcs et Jardins.
- 2006 : Arrêt Sur les voiries (230 km).
- 2007 : Arrêt des insecticides sur tout le patrimoine arboré.
- Janvier 2009 : Arrêt dans les cimetières.
- Avril 2009 : Incitation des gestionnaires privés Versaillais à appliquer cette démarche.



Le cadre juridique



Décret du 12 sept 2006

Délai de ré rentrée : interdiction d'utiliser des produits phyto si pas en capacité d'interdire l'accès au public entre 6h à 48h selon la dangerosité des produits

Arrêté du 27 juin 2011

Interdiction d'utilisation de certains produits phyto dans des lieux fréquentés par le grand public ou des personnes vulnérables (enfants, personnes âgées, malades).
Produits cancérigènes , mutagènes et hautement mutagènes



Utilisation de méthodes alternatives variées : il n’y a pas de méthode unique

- Désherbage manuel
- Ré-engazonnement des parties minérales (sur avenues) et minéralisation des inter-concessions et allées dans les cimetières.
- Thermique au gaz
- Balayeuse et brosse mécanique
- Paillage
- Accepter les herbes indésirables



Une réflexion à anticiper dans les futurs projets d'espace public

- Travailler en amont, lors de la conception des projets : choix des matériaux, paillage, choix des végétaux.

- Sensibiliser les services et entreprises de voirie aux problèmes de finitions.



Le désherbage manuel



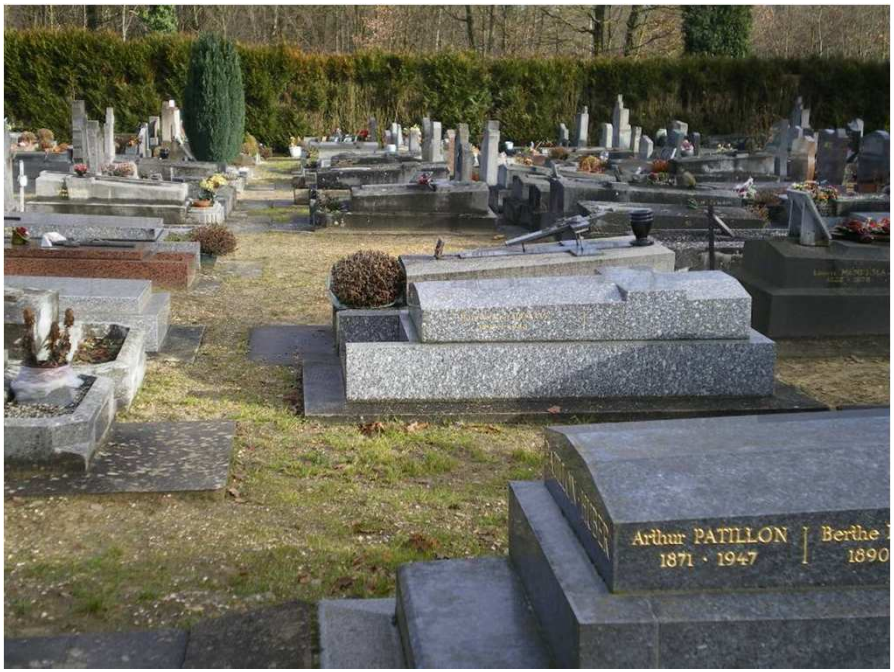




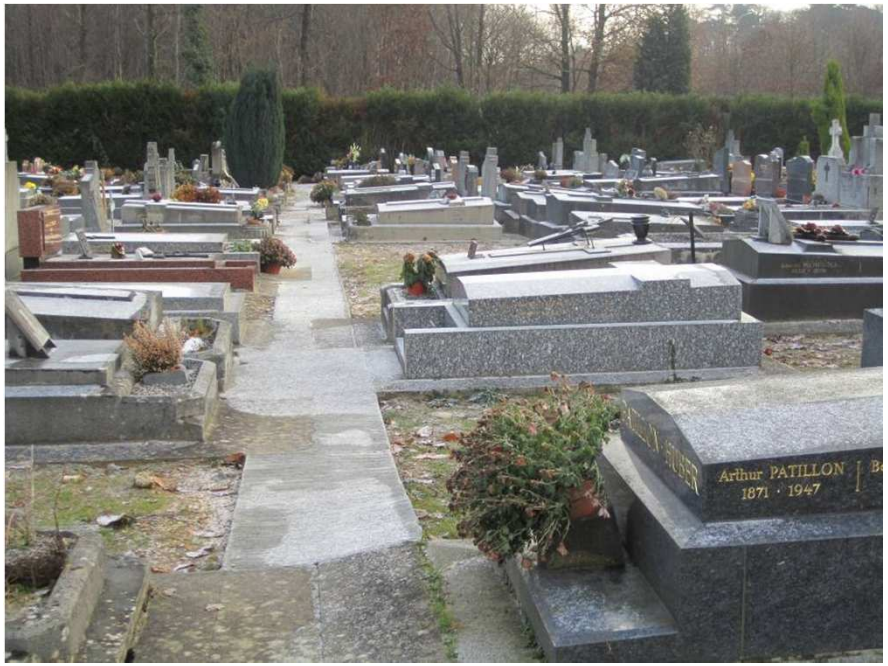
Ré-engazonnement des parties minérales (sur avenues) et minéralisation des inter-concessions et allées dans les cimetières.





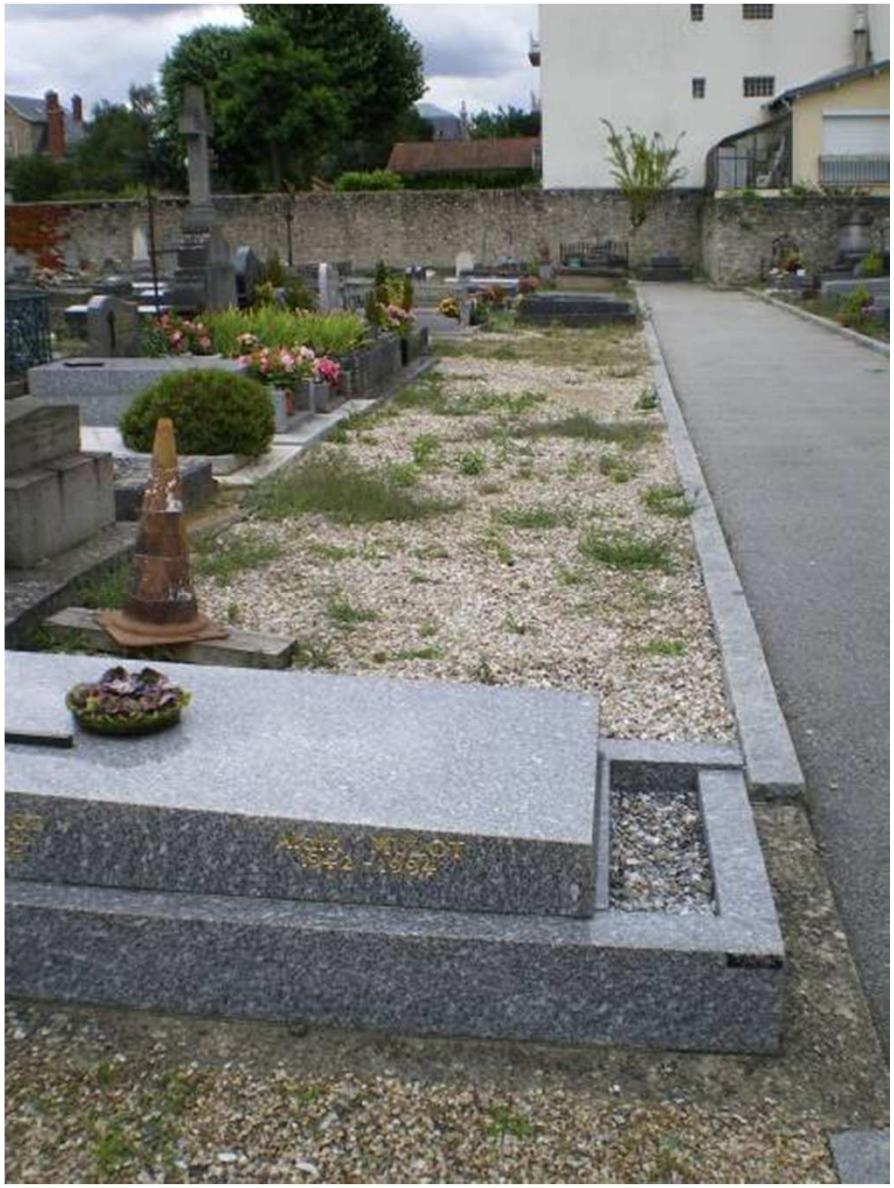


Minéralisation des allées inter-concessions

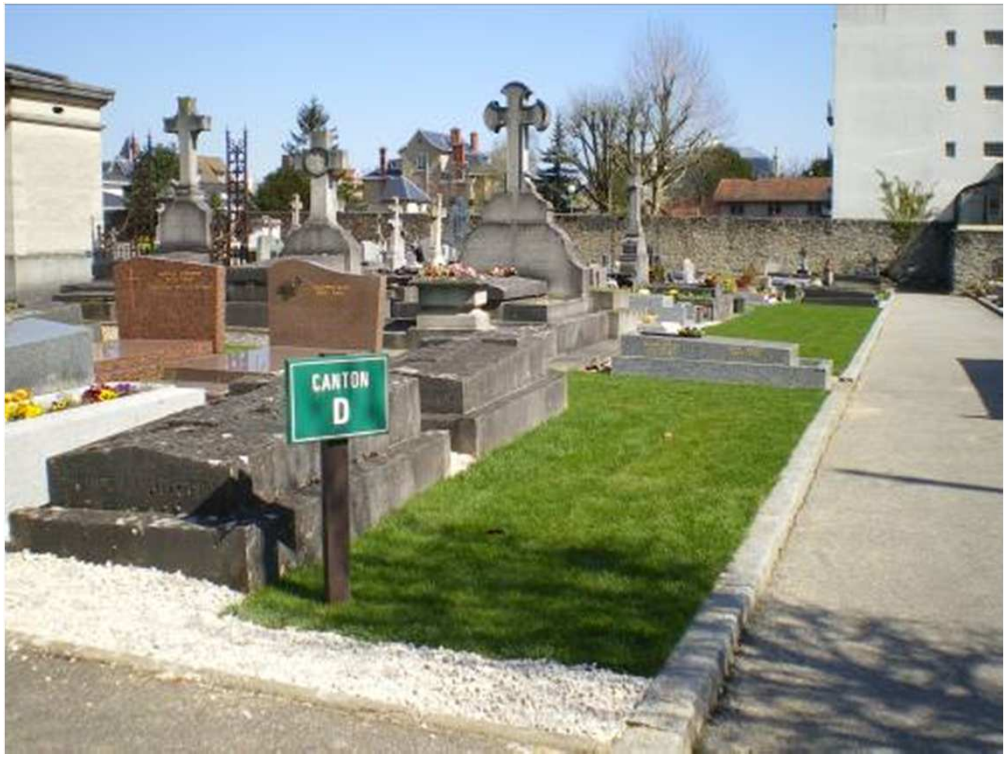



ILLE HODANGER





Cimetière Notre-Dame
Aout 2009



Cimetière Notre-Dame Mars
2010

Engazonnement par semis





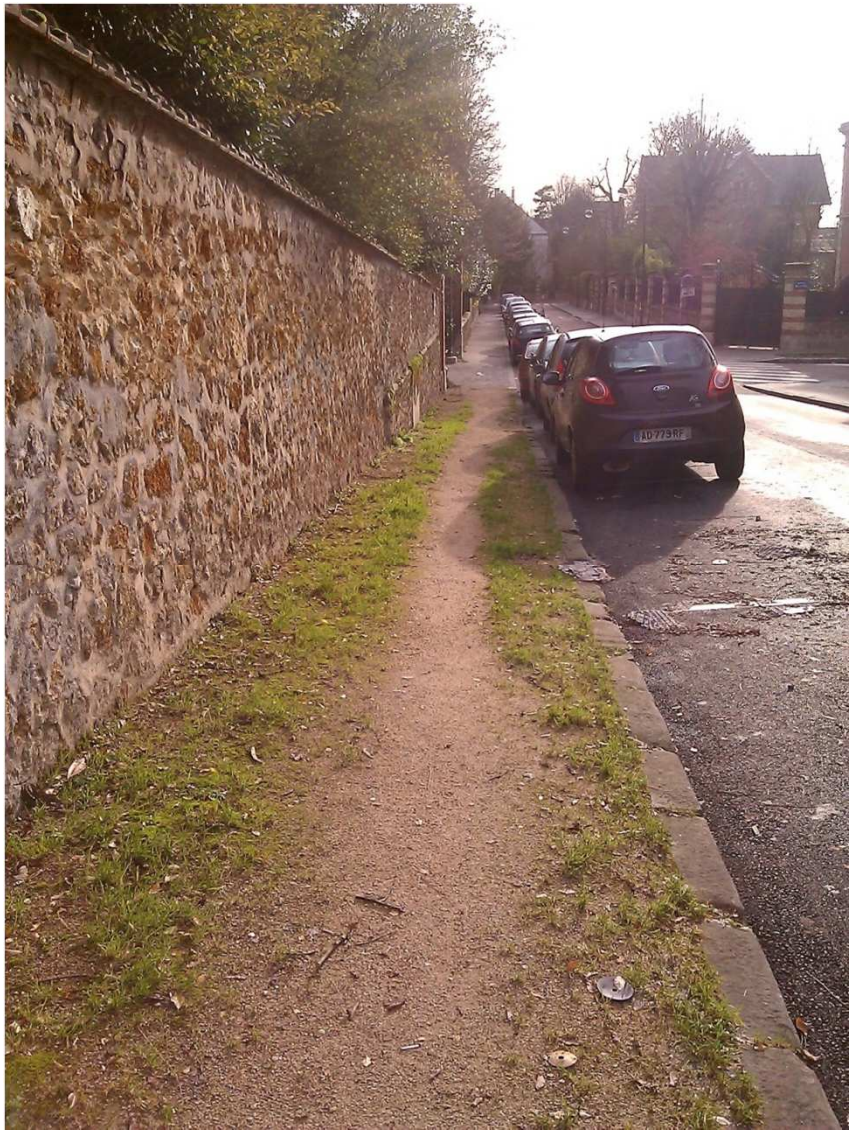
Ré-engazonnement naturel : Av de Paris août 2006



Ré-engazonnement naturel : Av de Paris août 2009







Thermique au gaz



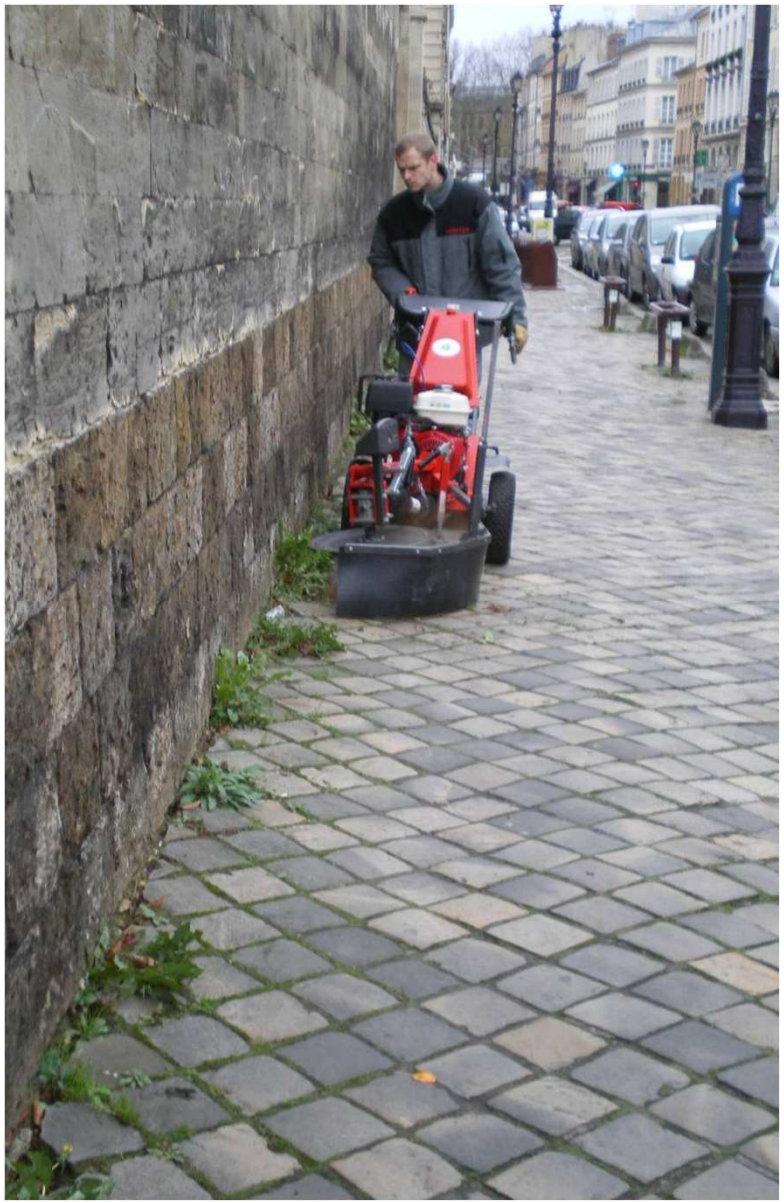

therm-HIT
75



Balayeuse et brosse mécanique









Le paillage



Paillage des massifs arbustifs, fleuris et pieds d’arbres nouvellement plantés



Paillage biodégradable : fibre jute et coco





Diversité végétale




LIBERTE
EGALITE
FRATERNITE





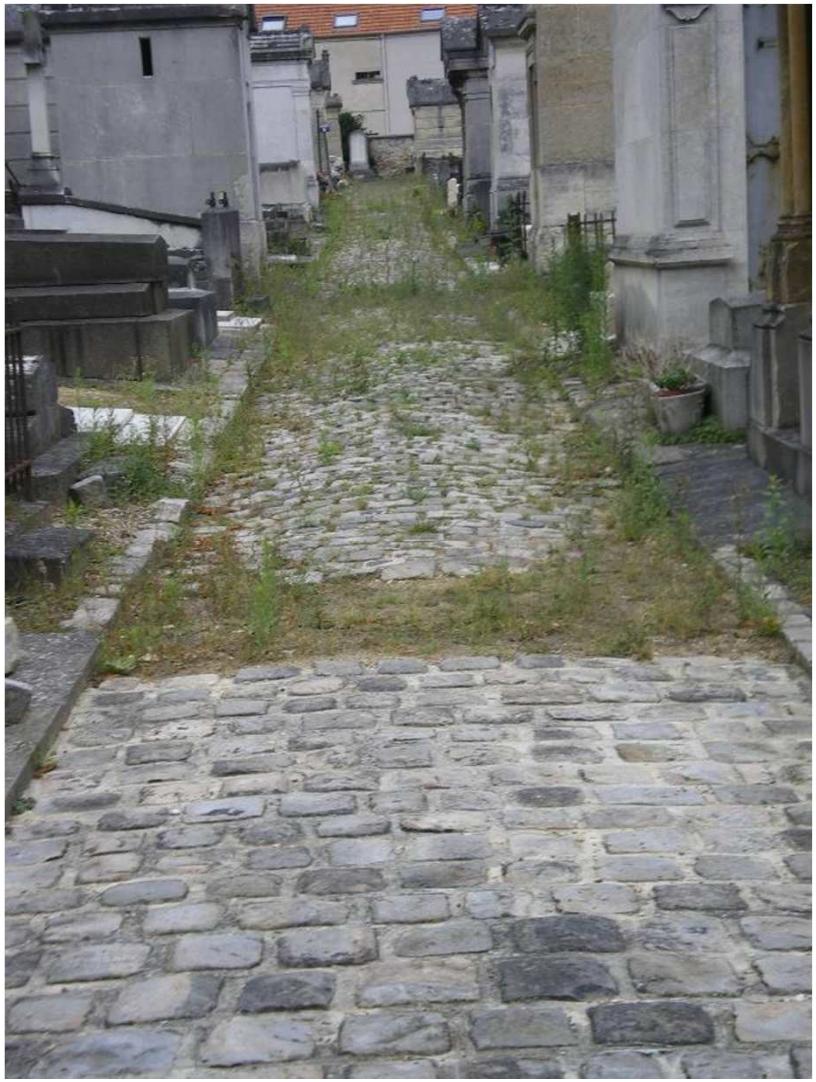


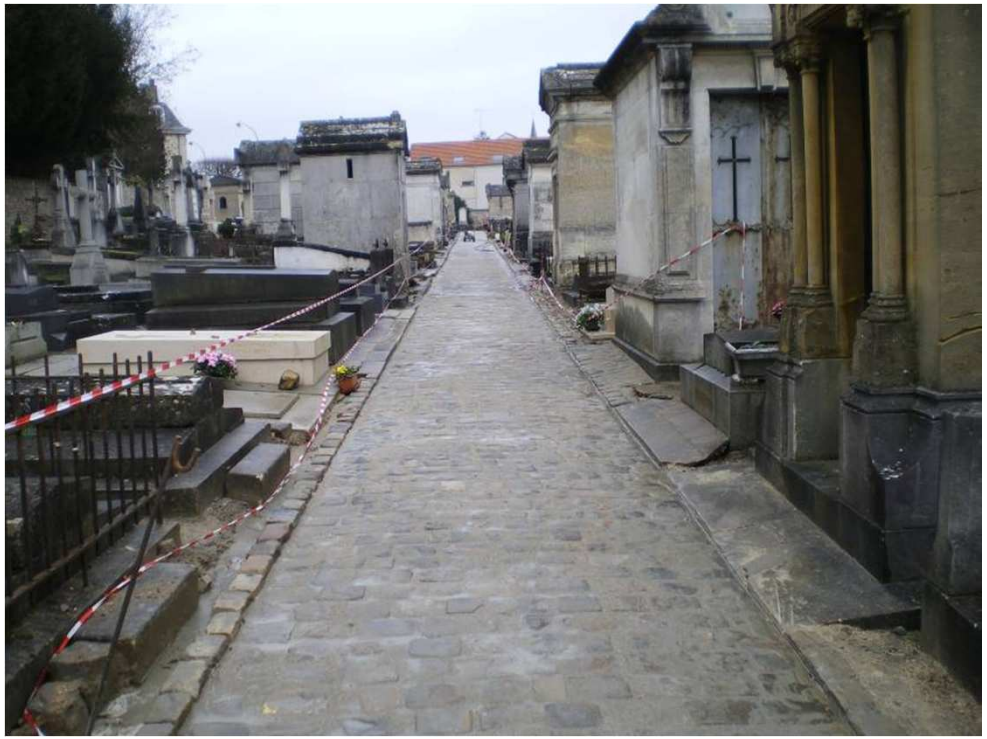
Anticipation dans les projets d’espace public






50





Le coût



Le coût économique dans le service EV

- **Économie de : 14 000 € / an sur le traitement des arbres**
- **Economie de : 8 000 € / an sur l'achat de produits phytosanitaires**
- **Embauche de personnel en insertion :**
 20 000€ / an
- **Achat de 6 désherbeurs thermiques :**
 12 000 € amortit sur 5 ans
- **Consommation de 151 bouteilles de gaz propane/an :**
 630 € / an

Soit une dépense supplémentaire de 1030 €/an



A vous d’y aller désormais !!! ☺

merci de votre attention